



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE PIERRE-DE SAUREL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-de-Richelieu, tenue le lundi 29 janvier 2018, à 19h30, au Centre communautaire Chapdelaine, au 878, rue Saint-Pierre et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Monsieur Michel Beck	Maire
Monsieur Alain Chapdelaine	Conseiller
Monsieur Martin Évangéliste	Conseiller
Poste vacant	Conseiller
Monsieur René Courtemanche	Conseiller
Monsieur Denis Dugas	Conseiller
Monsieur Guy Nadon	Conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Michel Beck, maire.

Sont aussi présents : Monsieur Reynald Castonguay, directeur général et secrétaire-trésorier et Madame Guylaine Pelletier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

---

**Ordre du jour**

1. **Moment de réflexion**
2. **Ouverture de la séance**
  - 2.1. Constatation de l'avis de convocation
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Prévisions budgétaires 2018**
  - 4.1. Présentation
  - 4.2. Période de questions
  - 4.3. Adoption
5. **Levée de la séance**

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2.1. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Les membres du Conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis de convocation à cette séance extraordinaire conformément aux dispositions du *Code municipal*.

De ce fait, étant tous présent, ils renoncent à l'avis de convocation.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Martin Évangéliste, appuyé par Guy Nadon et résolu :

- d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget.

Adoptée à l'unanimité

2018-01-021



**4. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018**

**4.1. PRÉSENTATION**

Les prévisions budgétaires 2018 sont expliquées par Mme Guylaine Pelletier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Ledit document est joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**4.2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

2018-01-022

**4.3. ADOPTION**

Il est proposé par René Courtemanche, appuyé par Alain Chapdelaine et résolu :

- d'approuver et d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2018, telles que présentées, soit :
  - Revenus : 2 685 810 \$
  - Dépenses de fonctionnement : 2 642 831 \$
  - Remboursement de la dette à long terme : 96 679 \$
  - Remboursement au fonds de roulement : 46 300 \$
  - Affectations - Surplus accumulé libre : 100 000 \$

Adoptée à l'unanimité

2018-01-023

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Denis Dugas, appuyé par Martin Évangéliste et résolu :

- que la séance soit levée à 19h45.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Michel Beck  
Maire

\_\_\_\_\_  
Reynald Castonguay  
Directeur général et secrétaire-trésorier

En vertu du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*, je, MICHEL BECK, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

\_\_\_\_\_  
Michel Beck, maire